COMPTE-RENDU Réunion de quartier La Chapelle – Le Stand – Charpillot/Chapelle Lieu : Salle Morand Rédacteur : Marine Gomez Date : jeudi 12 octobre 2023 Heure : 20h

1. Thelma en chiffres

Madame Verbist présente les chiffres de l'application Thelma (ex-Tell My City) depuis le 26 mars 2021, date de lancement du projet à l'échelle de la ville :

- 1910 signalements
- 73% traités/terminés
- 2,1 signalements par jour en moyenne
- 411 utilisateurs actifs
- Principale préoccupation
 - o Voirie/circulation

Focus sur ce quartier:

- 242 signalements
- Principales préoccupations
 - o Voirie
 - o Propreté
 - o Éclairage
 - o Espaces verts/jardins

2. Signalements envoyés en amont de la réunion

Signalement n°1:

- « Est-ce que le projet de prolongation du chemin du train depuis la rotonde jusqu'au LEP est toujours d'actualité ? Si oui sous quel délai et quel tracé ? »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Oui c'est d'actualité, le chemin du train comprendra des modes actifs de déplacement et un dispositif de bancs
 - La réalisation de la partie roulante aura lieu en 2024 et les autres aménagements en 2025 avec la continuité de la piste cyclable jusqu'à la gare depuis Gilley, sachant que 600m de pistes sont déjà en place rue de Salins
 - Globalement, sur la ville, il est prévu 1km de piste par an
- « Qu'en est-il du projet de sécurisation du nouveau lotissement rue des Granges en bas du pont pour réduire la vitesse des automobilistes qui descendent le pont direction les Granges ? »
 - o Réponse de Monsieur Chauvin
 - Une fois le lotissement terminé, nous pensons faire une élévation à la fin du pont pour 2025 au moins
- « Qu'en est-il de la réfection et mise en sécurité de l'espace de jeux rue de Baumont ? »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Cette aire de jeux est incluse dans le plan pluriannuel d'entretien et maintenance, d'ailleurs une réfection importante des aires de jeux va avoir lieu dans les écoles au 1^{er} trimestre 2024
 - o Réponse de Monsieur Chauvin
 - Nous faisons une priorité de cette aire après les écoles car c'est la plus ancienne

- « Qu'en est-il du projet de création de bateaux au niveau des trottoirs de la rue de Baumont ? »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - La mise en accessibilité des trottoirs va être faite avec la pose de dalles podotactiles dont les travaux ont lieu semaine prochaine pour 25000€ TTC
- « Nous remarquons une hausse de la vitesse dans la rue de Baumont et dans la rue des Granges surtout en soirée, est-ce que des chicanes ou d'autres solutions sont envisageables ? »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Nous rencontrons ce problème sur beaucoup de rues pontissaliennes, la chicane n'est cependant pas adaptée pour le déneigement, il faudrait plutôt s'orienter vers des ralentisseurs ou un rétrécissement de la chaussée
- « Est-ce qu'il serait possible de réaliser la réfection du terrain de pétanque côté rue de Baumont ? »
 - o Réponse de Monsieur Chauvin
 - Il est également prévu la réfection de l'aire de pétanque

Signalement n°2:

- « Ma demande/remarque porte sur la pose d'un miroir au carrefour Rue Pierre Semard / Rue de Baumont »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - La demande de mise en place d'un miroir a été soumise à la Commission Voirie et Circulation

3. Informations générales

PLUiH

- o 90 observations ont été déposées par habitants afin de déterminer les règles concernant la construction, l'aménagement...
- O Les maires des 10 communes se réunissent le 16 octobre pour analyser le retour du commissaire et ses avis afin de travailler une cohérence intercommunale
- La délibération finale interviendra mi-décembre avec le vote final du conseil communautaire pour application au 1^{er} janvier 2024

>>> Plus d'infos : https://www.grandpontarlier.fr/pluih/ <<<

• RN57

- Le point sur ce dossier a été fait avec le préfet de région sur un contrat plan État-Région -Volet mobilité
- o Le projet de franchissement Pontarlier-La Cluse bien été étudié sur deux contrats de plan, celui de 2023 et le futur 2024
- o 5 millions ont déjà été financés pour l'acquisition des habitations à détruire et études
- o Le reste doit être financé, une décision devrait arriver d'ici la fin de l'année

• Plan de circulation et de stationnement PCS

- O Celui-ci sera présenté aux élus référents avant la fin de l'année puis au 1^{er} semestre 2024 avec les associations de quartier, de commerçants, le Conseil Inter-Quartiers... pour 6 mois de discussions et d'échanges entre les élus et la population
- O Sera inclus particulièrement le Pont St Claude et le carrefour
- O Le but étant d'établir un diagnostic et des propositions d'aménagement sur les sens de circulation et le stationnement

- Engagement sur la temporisation des feux Saint Claude
 - O L'audit a été fait en juin et sera présenté lundi en conseil municipal pour refaire l'armoire centrale des feux avec des caméras pour s'adapter aux flux de piétons et de voitures
 - o Cela coûtera 16000€ en 2023 d'abord puis 26000€ en 2024 en investissements pour réaliser les évolutions souhaitées
- Centre aquatique
 - o La décision attributive du marché a été signée
 - o Le cabinet d'architecte a été validé, reste la dernière phase juridique
 - O Les travaux devraient être lancés au printemps 2025 pour 18 mois, soit une livraison à l'automne 2026
 - Le projet retenu sera présenté en vidéos au conseil communautaire de fin d'année
 >>> Plus d'infos : https://www.grandpontarlier.fr/centre-aquatique/

4. Questions en direct

- « Chemin du train : y aura-t-il une continuité avec le pont à la Rotonde ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Oui, au moyen d'une passerelle plutôt vers le Pergaud le long de l'Olympia
 - Restera une portion à solutionner entre la gare et le pont Saint Claude
- « Où en est le déploiement des pistes cyclables ? »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Entre La Cluse et Pontarlier, il en va de la responsabilité de l'État dans le cadre du projet de la RN57
 - En tout cas ce sera fait entre Les Rosiers et le rond-point du collège Malraux avec les travaux de la RN57
- « Un coup de peinture ne vaut pas une piste cyclable »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Il existe plusieurs formes et types de pistes (matérialisées par de la peinture, physiquement séparées...)
- « Rue de Salins : la peinture est effacée devant les banques »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Nous en prenons acte
- « À la suite de l'enquête faite auprès des habitants du quartier, la majorité a choisi ce quartier mais déplorent des problèmes de propreté canine et le vrombissement des voitures »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - La collectivité a dépensé plusieurs milliers d'euros pour s'équiper en sacs canins mais cela reste des problèmes de civisme
 - Même si la verbalisation de 35€ existe, il faut prendre en flagrant délit comme la vitesse (et l'augmenter ne changera pas ce paramètre)
 - Concernant la recrudescence des rodéos urbains, une personne a été placée en garde à vue par la police nationale mais nous n'avons malheureusement pas d'autre solution pour face à cet incivisme
- « Le point d'apport volontaire à côté de l'école Raymond Faivre est régulièrement plein »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Une réunion est programmée sur les sondes, les points d'apport volontaire sont équipés pour qu'une alerte soit envoyée dès qu'ils sont remplis à 70%

- Le prestataire n'a pas répondu à ses missions et va être mis face à ses responsabilités
- Nous étudions la possibilité pour vider les bennes pour le week-end, mais il faut ouvrir l'usine d'incinération et voir cela avec Préval
- Pour rappel, nous sommes passés à la TEOMi depuis le 1^{er} janvier 2023
- Il est en possible d'individualiser les bacs si la copropriété comprend moins de 6 appartements, au-delà, la répartition se fait au tantième par le bailleur
- Dès que le bac est sorti, il est relevé et donc payé
- La nouvelle TEOMi sera facturée en 2024
- Le taux de TEOM va baisser au moment du passage à la TEOMi mais on n'a pas fini les calculs à ce jour, on ne connait pas encore le taux exact, le fait de baisser ses ordures pour plus de tri va forcément permettre de réduire le cout des ordures ménagères

>>> Plus d'infos : https://www.grandpontarlier.fr/la-teomi/ <<<

- « Aurons-nous des composteurs collectifs afin de traiter nos biodéchets ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Au 1^{er} janvier 2024, la collectivité doit effectivement proposer des solutions, nous souhaitons mettre en place 5 points d'apport spécifiques puis 17 au total, soit à terme 1 par quartier
 - Cela reste compliqué car le compost doit être travaillé et récupéré pour réemploi mais nous ne savons pas qui s'en occupera (bénévoles ? Préval ?)
 - Nous accusons d'ailleurs un retard sur l'installation des 5 premiers points d'apport, nous recherchons des lieux accessibles mais pas trop proches des habitations et nous travaillons également avec les maisons de quartier en ce sens
- « Qu'en est-il des travaux sous le pont Saint-Claude ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Cela résulte des interpellations en réunion de quartier, ces travaux consistent en la reprise des réseaux enterrés avant mi-novembre pour 55000€ TTC
 - Les chaussées rues Saint Vincent de Racle et de Beaumont seront reprises au printemps 2024
 - Dans le même temps, 100% du quartier va basculer en LED en 2024
- « Pourquoi le bruit des camions n'est-il pas pris en compte dans le tableau d'analyse des comptabilisations des camions? »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Un sonomètre municipal va être posé pendant 3 semaines au printemps pour constater
- « Les bacs à ordures ménagères sécurisés comme ceux rue des Remparts sont-ils accessibles à tous?»
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Ils ne sont accessibles que pour les foyers qui ne pouvaient pas avoir de bacs pucés, que pour les propriétaires avec badges
 - Si les bacs restent dans la rue toute la semaine, il faut les signaler à la mairie comme c'était le cas rue Gambetta car ils empêchaient le passage des camions
- « Où en est le dossier concernant l'entreprise Doubs Recyclage »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Une réunion en mairie est prévue faisant suite au rapport de la DREAL avec mises en demeure, mais le rapport ne prévoit en aucun cas une cessation de l'activité si des réponses sont apportées aux remarques
 - La Ville a été interpellée sur certaines parcelles pour répondre sur l'usage,
 - Monsieur le Maire recevra en novembre la société puis l'association de quartier

- « Comment faire respecter le stop rue de Baumont et rue du Docteur Baud ? Depuis que le pont Saint-Claude est fermé, c'est pire »
 - O Réponse de Monsieur le Maire
 - C'est encore un pb d'incivisme, nous n'avons malheureusement pas de moyens en termes de policiers municipaux pour verbaliser tous les carrefours
- « Le long de la propriété Bichet rue de Baumont n'est pas sécurisée pour les piétons »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Le trottoir d'en face est sécurisé
- « Les radars pédagogiques pour la vitesse sont hors-service »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Ils doivent effectivement être changés, celui de la rue de Baumont est réparé
- « Peut-on mettre des barrières et des chicanes rue de Baumont ? »
 - Réponse de Monsieur le Maire
 - Nous allons étudier cela en Commission Voirie
 - Par ailleurs, une campagne de dératisation est régulièrement menée en ville
- « Jardins ouvriers : quel avenir avec le PLUiH ? »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Une demande a été déposée pour sacraliser comme non urbanisable cet espace, la Commission a émis un avis partagé et doit en rediscuter pour adopter une position finale
 - La proposition au PLUiH est aujourd'hui la même que précédemment
- « Y a-t-il un projet de suppression de tourne à gauche depuis l'hôpital sous le pont Saint-Claude ? »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Nous n'envisageons pour l'instant pas de fermeture du pont en accès mais plutôt d'aller jusqu'au rond-point de la gare puis revenir pour tourner à droite, une solution à tester dans le plan de circulation et de stationnement en concertation
- « Quel marquage au sol apposer pour éviter le stationnement devant sa porte de garage ? »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Il faut faire marquer une croix jaune au sol par la Ville
- « Peut-on mettre une alarme extérieure à une maison ? »
 - O Réponse de Monsieur le Maire
 - Oui, à condition de respecter le seuil de décibels autorisé
- « Il n'y a pas de lumière au croisement du chemin des Carrières et de la rue de la Chapelle »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Nous en prenons acte
- « Peut-on nettoyer les trottoirs rues Montrieux et Gambetta vers la boulangerie alors que les poubelles et les voitures dérangent ? »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - C'est tout à fait possible mais pas en ce moment car nous ne pouvons pas utiliser de balayeuse avec de l'eau car nous sommes en alerte sécheresse niveau crise
- « À qui revient la responsabilité de nettoyer les trottoirs des herbes ? Par exemple en face du parc Dessay entre le bâtiment et la Chambre de Commerce et d'Industrie »
 - o Réponse de Monsieur le Maire
 - Il en revient aux propriétaires sauf pour les espaces publics, nous allons étudier l'endroit en question

